



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 6 mars à dix-neuf heures,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie des Fins, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 24/02/2025

Date d'affichage : 24/02/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 138
- présents : 35
- votants : 50

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 143
- procurations : 122
- **nombre total de voix exprimées : 265**

Etaient présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Cédric BÔLE, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Pascal CLEMENCE, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Suzanne GUERRIN, Thierry HOUSER, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Marc SIMON, Michel TROUILLOT, Pierre VAUFREY, Marie-Josèphe VERMOT.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Olivier CLEMENCE, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Céline JEAMBRUN, François JACQUOT, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Sébastien WOLFF.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSEIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joëlle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Régis SOULET, Véronique TATU,

Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Laure BOITEUX a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Léon BONVALOT a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Olivier CLEMENCE a donné pouvoir à Pascal CLEMENCE,
Jean-Pierre DEVILLERS a donné pouvoir à Daniel PRIEUR,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Florian GAIFFE a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Franck VILLEMAIN a donné pouvoir à Boris LOICHOT.

Secrétaire de séance : Dimitri COULOUVRAT

Objet : 2025-06 : Plan de formation 2025

La formation est un élément essentiel de la mise en œuvre des missions de service public.
Elle doit être :

- un outil d'accompagnement des changements de pratiques et de métiers
- un outil d'anticipation des mouvements du personnel
- un outil d'accompagnement à la gestion des ressources humaines

Le plan de formation est un outil d'adaptation et d'anticipation qui doit permettre à chaque agent de progresser dans sa pratique professionnelle et de s'adapter aux évolutions. C'est un document de planification des besoins de formation.

Il consiste en une identification des besoins en formation des agents et des services pour :

- répondre aux exigences de la collectivité
- satisfaire l'adaptation aux postes
- permettre des évolutions aux emplois existants
- satisfaire les évolutions envisagées par l'autorité territoriale

Ce plan recense à la fois les besoins de formation collectifs et individuels des agents leur permettant de renforcer leurs compétences et s'articule autour de 5 axes principaux :

- AXE 1 : La formation d'intégration des agents
- AXE 2 : Les formations liées aux questions d'hygiène et de sécurité au travail
- AXE 3 : La professionnalisation des managers
- AXE 4 : Le développement des compétences métiers
- AXE 5 : L'accompagnement des mobilités individuelles

M le président présente ce document (Pièce annexe à cette présente délibération) prévu dans le cadre du règlement de formation récapitule les formations prévues pour le personnel en regard des objectifs de formation déterminés lors des entretiens professionnels annuels.

Il représente :

- Formation d'intégration
 - o 2 agents
- Formations HSE
 - o 1 agent de prévention
- Compétences métiers
 - o 15 agents représentant en cumulé 329 heures

Les différentes règles dans lesquelles s'inscrit la formation au sein du PNR relèvent du règlement de formation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **approuve le plan de formation 2025 en annexe de la présente.**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 265	Exprimés (en voix) : 265
- pour : 265	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROU

